



Pour citer cet article :

**Durey-Sohy, Bernard, « Le Patronage de l'enfance et de l'adolescence ou Patronage Rollet », *Revue de l'Éducation surveillée*, n°2, mai-juin 1946, p. 63-69.**



# Le Patronage de l'Enfance et de l'Adolescence

## ou Patronage Rollet

par DUREY-SOHY

*Directeur du patronage*

Dans le travail que nous réalisons à « Rollet », notre préoccupation a été dès le premier abord d'apporter au problème qui se posait à nous une solution qui lui réponde directement. C'est pourquoi nous avons recherché à introduire dans l'application de nos méthodes avant tout des principes de gros bon sens, sociaux et humains.

Peut-on dire que nous y avons réussi ? Ce serait bien prétentieux de notre part de donner dans un sens ou dans l'autre une affirmation définitive après 21 mois d'expérience. Nous sommes persuadés que pour donner un avis solide là-dessus il faudra attendre que nous ayons encore accompli 5 ou 6 années de labeur, dont la préoccupation sera d'améliorer les méthodes en utilisant pour le lendemain les leçons des expériences bonnes ou mauvaises de la veille.

Ce que nous allons donc vous livrer ici est sans prétention mais vous révélera le seul souci de vous faire partager les émotions et les satisfactions d'une expérience qui restera quelle que soit son issue absolument passionnante pour ceux qui l'auront vécue.

Le problème était simple en soi. Il s'agit de faire d'un patronage à principe grégaire, répondant aux méthodes du siècle passé, une Œuvre qui réponde par ses méthodes pédagogiques aux nécessités de notre époque.

A l'époque de sa création l'Œuvre de Rollet représentait déjà un pas gigantesque vers la solution : il sortait les enfants des prisons où ils étaient mêlés aux adultes et il les plaçait à la campagne.

Les spécialistes sont unanimes à reconnaître les inconvénients et aléas du placement systématique à la campagne mais à l'époque c'était le côté secondaire du problème, le point capital étant de sortir les enfants de prison.

En effet, le nœud de l'affaire c'est bien le problème de la *Liberté* avec un grand L.

L'homme est par définition assoiffé de liberté et il suffit qu'on la lui restreigne pour augmenter sa soif surtout quand cette restriction de liberté lui paraît arbitraire et à juste titre.

Excusons-nous, tout d'abord, pour ces quelques vérités de M. de la Palice que nous allons exprimer mais nous pensons qu'elles sont nécessaires pour éclairer notre conception.

Notre première constatation formelle fut que le système grégaire répond exactement à l'opposé des besoins de l'enfant et que fatalement quand il est soumis à ce mode de vie antinaturel l'enfant le considère consciemment ou inconsciemment comme arbitraire et cherche des compensations pour y réagir.

En effet, chacun sait, que rien ne nous donne une meilleure connaissance de l'univers dans ses détails empiriques et ne nous amène aux idées générales logiques et positives, que l'expérience. Tout en veillant à lui éviter les dangers graves qu'il ignore il est bon de laisser faire librement à l'enfant, dès tout petit, ses expériences concrètes et ses propres découvertes. C'est ainsi que se forgent librement et solidement sa connaissance logique et son bon sens.

Or tous les enfants sont essentiellement différents les uns des autres et chacun à *besoin* de faire ses découvertes et ses expériences selon lui-même.

A partir du moment où on groupe les enfants en troupeau, où ils deviennent des numéros, les besoins naturels et essentiels sont brimés et consciemment ou inconsciemment il est en opposition. Cette opposition nécessite de la part de l'adulte des moyens de surveillance, de contrôle et de répression qui s'ils sont logiques par rapport au système n'en sont pas moins parfaitement arbitraires et antinaturels.

La machine ainsi constituée suffit à créer chez l'enfant un intense besoin d'évasion qui se traduira soit pratiquement par la fugue, soit par des compensations variées dans le domaine de l'imagination, de la sexualité, etc... etc...

Or, qu'est-ce à l'origine et dans la plupart des cas que l'acte de délinquance commis par l'enfant. C'est carrément un acte d'opposition consciente ou de compensation inconsciente à l'égard d'une société d'adultes qui n'a pas su lui donner la possibilité de satisfaire ses besoins essentiels nécessaires à son épanouissement. Un acte de délinquance passager pourra n'être qu'une réaction de désadaptation passagère. Mais pour l'enfant qui vit en bande organisée c'est un état permanent de réaction à l'égard de la société d'adultes déréglée qui devient l'ennemi n° 1 et dont tous les éléments s'opposent à ce que l'enfant attend d'elle.

L'enfant éprouve à ce moment le besoin (à titre de compensation) de se recréer une société de défense et de lutte, de vengeance inconsciente même, pour avoir quand même le droit de trouver une forme de liberté à sa mesure. Seulement ce qui est grave, c'est que l'enfant a créé à ce moment une « société de compensation » qui vit sur des compensations individuelles et collectives contre la société qui est la grande coupable. C'est pourquoi on constate que chez presque tous les enfants délinquants (pris ou pas pris) il y a absence de discernement ou au moins déformation plus ou moins grande du jugement.

De quoi l'enfant a-t-il besoin ?

Essayons d'être logique. Il y a en lui des besoins végétatifs, des besoins sensoriels, des besoins affectifs qui sont nécessaires à l'épanouissement de sa vie mentale.

Quand un enfant n'a pas mangé depuis deux jours, il ne peut penser à rien d'autre qu'au souci d'apaiser sa faim et toutes recherches sensorielles affectives ou mentales y sont soumises.

Chacun sait que le cadre et les conditions sensorielles de vie influent considérablement sur les conditions affectives et psychiques, que si ce cadre est fait de couleurs tristes et sales, de cris, d'aliments mal préparés, d'odeurs malsaines, de sensations impures (malpropreté physique) notre vie affective ne peut pas s'épanouir.

Qui ne s'est rendu compte que si, par exemple, une heure avant de passer un examen, on assiste à une dispute entre ses parents, on est incapable de concentrer ses facultés mentales sur son travail.

Le nœud du problème est donc là, tout au moins à notre sens et nous croyons que même si l'on pousse très bien les recherches scientifiques dans la connaissance de l'être humain et de ses anomalies acquises ou héréditaires, on est obligé d'en revenir à ces lois simples.

Qu'est-ce donc alors que ce problème de la liberté : C'est d'abord un problème de libération à l'égard de soi-même et ensuite un problème de libération à l'égard d'autrui. Mais quand la première partie est résolue, l'essentiel est accompli, au moins en ce qui concerne le problème de rééducation de l'individu. Nous n'aborderons pas le problème de rééducation collective telle que le problème nazi, par exemple, car nous irions trop loin dans le sujet.

Notre travail était donc de donner à l'enfant le moyen de faire ses expériences propres et de faire travailler sur ces expériences. Donc il fallut lui donner son équilibre végétatif, sensoriel, affectif dont il a besoin pour se libérer, s'épanouir, lui faire prendre conscience de lui-même par rapport à l'équilibre à atteindre et lui donner les moyens de se rééduquer volontairement pour qu'il se libère de lui-même.

Pour lui apprendre à se connaître il fallait donc que nous le connaissions bien nous-mêmes, d'où la nécessité de l'observation.

Pour lui donner le moyen de se libérer de lui-même il faut le temps de rééducation qui variera indéfiniment selon chaque enfant.

Il s'agit donc ici essentiellement d'une prise de conscience suivie d'une équilibration consciente et volontaire.

Et enfin, une fois que l'enfant est libre à l'égard de lui-même, qu'il est rééduqué, le travail n'est pas fini, il faut le réadapter, le reclasser, lui redonner sa liberté à l'égard des autres. Ce n'est pas le moindre côté du problème, et ce qui est grave, c'est qu'il faut le réadapter par rapport à un équilibre sain et normal dans une société qui est, elle-même, aujourd'hui, totalement désadaptée. Il faut donc faire de l'enfant non pas un être moyen dans le milieu où il sera reclassé, mais en faire un homme qui se classe au moins dans la moyenne supérieure de ce milieu. Certes il existe des quantités de milieux heureusement, ce qui nous laisse un certain choix et des possibilités de sélection, mais on voit ici l'importance de cette dernière phase : le reclassement et la réadaptation.

Pour arriver à nos fins à partir de ces constatations il nous fallait donc envisager l'organisation de centre d'observation, des établissements de rééducation et des Foyers de réadaptation.

Si nous n'avions envisagé de ne nous attaquer qu'à un seul aspect du problème, nous n'eussions pas été loyaux à l'égard de nous-même.

Nous avons commencé par entreprendre le centre d'observation, nous continuons par les établissements de rééducation et les Foyers de réadaptation. Mais nous insistons, notre expérience est jeune, très jeune; 21 mois. Pour notre goût, on s'est occupé de nous beaucoup trop tôt et nous demandons instamment à ceux qui nous jugent de réserver leur opinion pour dans 6 ou 7 ans.

Ce que nous allons dire est donc le stade actuel d'évolution de notre expérience.

Tout d'abord il est important de dire que nous sommes une équipe qui travaille au même but et que le labeur n'est, en aucune façon, le résultat de l'action d'un seul homme qui aurait autour de lui des disciples. Non, ce serait une profonde erreur que de nous juger ainsi. Nous sommes, éducateurs, médecins, psychologues, instituteurs, moniteurs professionnels, une équipe. Chacun a ses défauts, ses imperfections, ses qualités et chacun apporte sa pierre. Un seul but : Tâcher de réussir pour donner aux garçons ce qu'ils attendent de nous. La tâche est rude pour les ouvriers.



*Quelques principes généraux valables pour l'observation, la rééducation et la réadaptation.*

Tout d'abord soigner le végétatif, ce qui est la plante dans l'enfant : Bien manger, boire, dormir, se laver, soigner tout ce qui est le corps en un mot. Ici action primordiale du médecin et du moniteur d'éducation physique qui travaillent en liaison constante avec l'éducateur.

Deuxièmement, soigner tout ce qui est le cadre de vie de l'enfant : le faire vivre dans un intérieur aux couleurs claires. Tenir compte de l'influence de certaines couleurs sur certains caractères.

Nécessité pour chaque éducateur de travailler le diapason de sa voix et l'usage fort utile qu'il peut en faire. Initiation à la musique, introduction à l'appréciation des sons de la nature.

Développer le tact, le goût, l'odorat dans des conditions saines.

Développer le sens mimique et introduire un rythme avec la vie de l'enfant.

Recréer une cellule affective naturelle qui permette l'épanouissement du psychique. C'est de là que vient la création du système familial. Les enfants seront par groupe de 8 dans un appartement particulier pour chaque groupe qui comportera une chambre des enfants, la salle à manger et la chambre de l'éducateur ou de l'éducatrice unique auquel ils auront à faire.

Dans l'horaire de la maison on se rapprochera le plus possible de la vie normale et on s'arrangera pour que l'enfant passe dans l'appartement de son groupe le temps qu'il passerait chez ses parents s'il avait une famille normale et capable de l'élever. Qu'il passe au dehors pour son travail et ses loisirs le temps qu'il y passerait dans une vie normale. Pour toutes ces tranches de sa vie on se rapprochera le plus possible du réel.

Puis on instaurera un principe général de vie basé sur la liberté. Nous

faisons confiance à l'enfant *à priori* mais nous lui enseignerons que si la liberté est le bien le plus précieux de l'homme, ce bien se mérite et se garde et qu'un abus de confiance entraîne une restriction de liberté et que le contraire entraîne une augmentation de la liberté.

Tout le travail sera au fond une marche vers la liberté et une lutte, pour elle, avec ses chutes et ses victoires à partir du moment où l'enfant entre au Centre d'observation, c'est d'ailleurs une des premières choses dont on lui parlera.

Le travail essentiel basé sur ce principe sera évidemment la leçon que l'on tirera chaque jour de l'expérience et qui permettra à l'enfant de former son discernement et sa personnalité.

*Le Centre d'observation* — (Ce que nous voulons qu'il arrive à être et ce qu'il est déjà en partie).

Quand l'enfant arrive il est directement conduit au groupe d'accueil par l'Assistante Sociale qui le présente à l'Éducateur d'accueil. Les enfants arrivent toujours le lundi. L'Éducateur échange quelques idées avec l'enfant dans une conversation où il lui pose quelques questions générales et surtout où il lui explique ce qu'est la maison et ce qu'on attend de lui. Notamment il le prévient que comme on ne le connaît pas encore et pour commencer à le connaître on va le laisser seul deux jours dans une chambrette, où il pourra d'ailleurs faire tout ce qu'il voudra. Il trouvera sur sa table, terre à modeler, papier, crayons, boîtes de couleurs, etc... Puis il lui explique que très vite il jouira d'une assez grande liberté et que même s'il montre que la confiance qu'on lui fait est bien placée il pourra sortir seul d'ici 4 dimanches.

L'enfant est conduit aux douches et l'infirmière lui fait passer une pré-visite dont elle rendra compte au médecin. Puis l'enfant est installé dans une chambre où pendant deux jours tous ses *désirs* même les plus hétéroclites seront satisfaits. Il restera seul et prendra tous ses repas dans sa chambre.

L'éducateur et ses assistants se contentent de noter sans que l'enfant s'en rende compte, exactement tout ce qu'il fait. On ne le prend pas d'ailleurs en traître car on lui a dit qu'il était là pour que l'on apprenne à mieux le connaître et l'aider à mieux se connaître lui-même.

Les deux jours passés qui auront déjà donné moult renseignements passionnants, les enfants (6 au plus) sortent de leur chambre et vivent des activités communes, repas, jeux, travaux manuels etc... Les mercredi jeudi et vendredi, tous seront vus par le médecin de médecine générale, le psychiatre, le psychologue et subiront divers examens sensoriels que leur fait passer l'éducateur. Dès le mercredi d'ailleurs, les entretiens seul à seul avec l'éducateur seront fréquents et à tour de rôle il fera visiter toute la maison avec lui à chaque enfant tout en bavardant agréablement.

Le vendredi a lieu le Conseil d'observation, qui réunit tous les éducateurs. L'éducateur de l'accueil qui a tiré avec les médecins et la psychologue les conclusions de ce que nous appellerons observation clinique, propose le passage de chaque garçon dans un des 6 groupes d'observation,

chaque garçon étant classé selon son âge mental, son développement physique et ses tendances caractérielles.

L'enfant restera 3 à 6 mois dans ce groupe d'observation. Quand son éducateur ou son éducatrice estime bien le connaître, il ou elle fera son rapport de comportement sur l'enfant en apportant en conclusion, les moyens de rééduquer l'enfant et fournir son appréciation sur la décision à prendre. C'est à ce moment que le cas est étudié de nouveau au Conseil d'Orientation auquel participent tous ceux qui ont eu affaire à l'enfant et que l'on statue sur son sort.

Il est important de noter que ce qui nous intéresse dans l'observation de l'enfant c'est d'étudier quelles sont ses réactions par rapport aux contingences sociales auxquelles il aura à faire sa vie durant et qu'on lui donnera de plus en plus serrés jusqu'à la fin de l'observation. Ceci fait que l'observation est déjà une amorce de la rééducation. L'éducateur en liaison constante avec médecin, instituteur et moniteurs d'éducation physique ou professionnel étudie les divers moyens de rééducation de l'enfant. Non seulement il décrira le caractère et le comportement de l'enfant mais encore il indiquera à celui qui sera chargé de le rééduquer par quel bout il faut le prendre.

L'avis de l'instituteur qui a fait un sondage scolaire (et qui si possible aura amené le garçon au certificat pour qu'il ne perde pas de temps) sera précieux, de même que celui du moniteur professionnel qui aura, lui aussi fait un travail de sondage à l'atelier.

Notre atelier qui n'est d'ailleurs pas encore pleinement au point veut devenir uniquement un atelier d'O.P. où en faisant faire des essais professionnels à l'enfant dans divers corps de métiers, on pourra juger de ses goûts et aptitudes. Ces renseignements purement empiriques devant confirmer ceux donnés par des examens psychotechniques ou au contraire provoquer une étude complémentaire qui permette d'arriver à une orientation plus précise.

Ces essais professionnels seront d'ailleurs dirigés. Dans des exercices qui seront faits, en aura toujours le souci d'éveiller l'intérêt de l'enfant, tout en lui indiquant la valeur du geste professionnel.

Nous voulons dire par là que tout travail compris dans une progression sera la réalisation d'un objet utile (jouets, lampes, réchauds électriques, etc... etc...).

On encouragera également l'esprit de création et d'invention et les méthodes qui nous sont données par les principes de l'enseignement professionnel français seront utilisées pour corriger les erreurs commises par les garçons. De cette façon on remédie puissamment à l'instabilité des garçons qui pourraient être rebutés au premier abord par un travail d'aspect trop technique et aride. C'est en quelque sorte la recherche du moyen de les attacher suffisamment à l'idée d'un métier pour leur faire accepter ensuite tous les stades de l'apprentissage normal.

A l'issue de l'observation et selon la décision qui sera prise l'enfant va entrer dans le stade de la rééducation, ou dans certains cas directement dans celui de la réadaptation s'il n'est pas trop atteint.

*La Rééducation* — Ici nous pourrions seulement dire que nous commençons à peine l'expérience puisque c'est depuis le 30 janvier seulement que nous avons ouvert dans le Lot un foyer de rééducation selon les mêmes principes généraux de cadre et d'action que ceux dont nous parlions plus haut.

Un autre établissement est ouvert dans le Loir-et-Cher depuis le 1<sup>er</sup> avril. Il est consacré aux moins de 14 ans.

Il nous est impossible dans ce premier article d'entrer en détails dans le problème de la rééducation d'abord comme nous le disions parce que nous n'avons pas une expérience assez longue dans ce domaine et aussi parce qu'il faudrait avoir un nouveau et long chapitre pour donner de notre conception du problème un aperçu suffisant.

Nous pourrions mieux parler de la réadaptation et du reclassement social pour en avoir une expérience plus longue. Il s'agit en un mot du principe du « Home » de semi-liberté mais la direction de la Revue de l'Education Surveillée nous ayant demandé un article particulier sur ce sujet capital, nous y reviendrons également.

Nous concluons seulement aujourd'hui en insistant sur ce point capital qui est, que nous considérons comme une erreur grave le fait de séparer comme des problèmes différents, l'observation, la rééducation et la réadaptation. Tout ce que l'on peut dire c'est que ce sont des éléments d'un même problème, mais ces éléments sont intimement liés les uns aux autres. L'observation pour être saine doit se terminer sur l'amorce solide de la rééducation. Sur la fin de la rééducation doit se brancher résolument le point de départ de la réadaptation sinon, nous pensons résolument que l'on fait fausse route.

Une observation trop « libre » ou trop clinique entraîne fatalement une aggravation de l'inéducation, ou une désadaptation dangereuse d'avec le réel.

Une rééducation dans un milieu trop artificiel ne peut que donner des résultats purement artificiel et il ne faut jamais oublier que le travail à réaliser est d'abord de libérer l'enfant à l'égard de lui-même ce qui l'amène à une libération à l'égard de son milieu et qui en fera un être humain qui sera d'abord lui. C'est grâce à cela qu'il sera capable de donner à la société ce qu'il lui doit ou peut-être surtout ce dont elle a besoin pour se recréer, pour se réadapter elle-même ce qui lui est hélas ! bien nécessaire.

L'ensemble de ce problème reste donc à notre point de vue essentiellement social, et l'appel à la compétence des divers techniciens, psychologues, médecins, psychiatres, etc... est une contribution à la reconstruction d'un édifice écroulé.

La solution ne sera donc ni médicale, ni judiciaire, ni pédagogique. Ce sera une solution sociale dont toutes les autres feront partie.